

Fonds North Growth Équilibré

États financiers annuels
et rapport de l'auditeur indépendant aux porteurs de parts

Période du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
B.P. 10426 777 Dunsmuir Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Fonds North Growth Équilibré

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds North Growth Équilibré (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2025;
- les états du résultat global pour la période allant du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025;
- les tableaux des flux de trésorerie pour la période allant du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada

Le 6 mars 2026

Fonds North Growth Équilibré

31 décembre 2025

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire de placements en actions	5-6
Inventaire de placements en billets à court terme	7
Notes des états financiers	8-23

Fonds North Growth Équilibré

États de la situation financière

31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	Note	2025
Actifs		
Trésorerie		307 \$
Intérêts à recevoir		3
Dividendes à recevoir		2
Placements en billets à court terme		1 076
Placements en actions, à leur juste valeur		1 744
		3 132
Passifs		
Charges à payer	12	1
		1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		3 131 \$

Composition :

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série F	2 600 \$
Série A	531

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Série F	10,95 \$
Série A	10,90

APPROUVÉ AU NOM DU GESTIONNAIRE,
NORTH GROWTH MANAGEMENT LTD.

/Erica Lau/

Erica Lau
PDG et administratrice

Fonds North Growth Équilibré

États du résultat global

Période du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	Note	2025
Produits		
Produits de dividendes		4 \$
Produits d'intérêts et autres produits		6
Profit net réalisé sur les devises étrangères		2
Variation de la juste valeur des placements		
Profit net réalisé		1
Variation de la plus-value latente		134
Total des produits		147
Charges		
Frais de gestion	8, 12	1
Commissions de suivi	8	1
Coûts de transaction	11	1
Total des charges d'exploitation		3
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, découlant de l'exploitation		144 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, découlant de l'exploitation		
Série F	13	125 \$
Série A	13	19
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, découlant de l'exploitation		
Série F	13	1,14 \$
Série A	13	0,79

Fonds North Growth Équilibré

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Période du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)

	Série F	Série A
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	- \$	- \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, découlant de l'exploitation	125	19
Produit de l'émission de parts rachetables	2 475	526
Rachat de parts rachetables	-	(14)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	2 475	512
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 600	531
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 600 \$	531 \$

Fonds North Growth Équilibré

Tableaux des flux de trésorerie

Période allant du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

	2025
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :	
Activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, découlant de l'exploitation	144 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Profit de change sur la trésorerie	(2)
Profit net réalisé sur la vente de placements	(1)
Produits d'intérêts sur placements en billets à court terme	(2)
Produits de dividendes	(4)
Variation de la plus-value latente sur les placements	(134)
Achats de placements	(3 083)
Produit de la vente de placements	403
Variation dans les charges à payer	(3)
Dividendes reçus	1
Distributions aux porteurs de parts rachetables	2
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(2 679)
Activités de financement	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	3,001
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(14)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 987
Profit de change sur la trésorerie	2
Augmentation nette de la trésorerie	308
Variation de la plus-value latente sur la trésorerie	(3)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	307 \$

Fonds North Growth Équilibré
Inventaire de placements en actions
31 décembre 2025

(en milliers de dollars, nombre d'actions exprimé en milliers)

Nombre d'actions	Actions ordinaires canadiennes	Coût	Juste valeur
<1	Ciena Corp	80 \$	114 \$
<1	Jabil Inc	78	83
<1	Lumentum Holdings Inc.	45	81
<1	Bombardier Inc., cat. B	60	69
<1	Applied Materials Inc.	56	64
<1	Coherent Corp.	38	54
2	Leon's Furniture Ltd.	46	45
1	Bird Construction Inc.	41	42
<1	Brinker International Inc.	37	36
<1	Somnigroup International Inc.	33	34
<1	Tapestry Inc.	29	33
<1	Motorola Solutions Inc.	36	33
<1	Johnson Controls International plc	31	33
1	ATS Corporation	29	30
<1	Booking Holdings Inc.	29	29
<1	Aritzia Inc.	24	29
<1	Nvidia Corp.	27	27
<1	Abercrombie & Fitch Co.	19	27
<1	Constellation Software Inc.	30	26
<1	Electronic Arts Inc.	25	26
1	Warner Bros. Discovery Inc.	18	26
<1	Ulta Beauty Inc.	22	25
<1	Thermo Fisher Scientific, Inc.	23	24
<1	Texas Instruments Inc.	23	23
<1	Jacobs Solutions Inc.	25	23
<1	Badger Infrastructure Solutions Ltd.	20	22
<1	Global Payments Inc.	22	21
1	CAE Inc.	19	21
<1	TFI International Inc	18	21
<1	IQVIA Holdings Inc.	20	20
1	Zymeworks Inc.	13	20
<1	NVR Inc.	22	20
<1	Watts Water Technologies Inc.	20	20
<1	Dollarama Inc.	18	19
<1	West Pharmaceutical Services, Inc.	20	19
<1	Restaurant Brands International	20	19
<1	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	18	19
1	HP Inc.	23	19
<1	Bombardier Recreational Products Inc.	17	18
<1	Integer Holdings Corporation	19	18
Total des placements		1 193 \$	1 332 \$

Fonds North Growth Équilibré
Inventaire de placements en actions (suite)
31 décembre 2025

(en milliers de dollars, nombre d'actions exprimé en milliers)

Nombre d'actions	Actions ordinaires canadiennes	Coût	Juste valeur
<1	Qualcomm Inc.	18 \$	18 \$
1	InMode Ltd.	18	17
<1	Microsoft Corporation	18	17
<1	Apple Inc.	16	16
<1	Crocs, Inc.	16	16
<1	United Rentals, Inc.	17	16
2	ADF Group Inc.	13	15
1	AutoCanada Inc.	16	15
<1	FedEx Corp.	13	15
1	TELUS Corporation	16	14
1	5N Plus Inc.	15	14
1	Arhaus Inc.	13	14
<1	AutoZone, Inc.	17	14
<1	Elevance Health, Inc.	13	14
<1	Shopify Inc.	13	13
<1	Align Technology, Inc.	12	13
<1	Groupe Dynamite Inc.	9	11
1	Profound Medical Corp.	8	11
<1	MDA Space Ltd.	13	11
1	Polaris Renewable Energy Inc.	12	11
<1	Biogen Inc.	10	11
<1	Atkore Inc.	11	11
<1	Open Text Corporation	12	11
<1	Fortune Brands Innovations, Inc.	11	10
<1	Hammond Power Solutions Inc.	10	10
<1	NIKE Inc.	11	10
<1	Extendicare Inc.	7	9
<1	Old Dominion Freight Line, Inc.	8	9
<1	Information Services Corporation	6	7
<1	First Solar Inc.	7	7
<1	Jamieson Wellness Inc.	6	6
<1	Amentum Holdings Inc.	5	5
<1	Lululemon Athletica Inc.	4	5
<1	Masterbrand, Inc.	5	4
2	Zoomd Technologies Ltd.	5	3
<1	Zedcor Inc.	3	3
<1	Blackline Safety Corporation	3	3
2	NTG Clarity Networks Inc.	3	2
1	Dirtt Environmental Solutions Ltd.	1	1
Total des placements		1 607 \$	1 744 \$

Fonds North Growth Équilibré
Inventaire de placements en billets à court terme
31 décembre 2025
(en milliers de dollars)

Valeur nominale (\$)	Billets à court terme (bons du Trésor, 100 %)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
30	Trésorier de la province de l'Alberta, 6 janvier 2026	30 \$	30 \$
30	Gouvernement du Canada, 14 janvier 2026	30	30
40	Province de l'Ontario, 14 janvier 2026	40	40
45	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 19 janvier 2026	45	45
10	Gouvernement du Canada, 28 janvier 2026	10	10
10	Gouvernement du Canada, 28 janvier 2026	10	10
30	Gouvernement du Canada, 28 janvier 2026	30	30
55	Province de la Saskatchewan, 3 février 2026	55	55
50	Gouvernement du Canada, 11 février 2026	50	50
45	Gouvernement du Canada, 25 février 2026	45	45
65	Province du Manitoba, 25 février 2026	65	65
70	Gouvernement du Québec, 27 février 2026	70	70
40	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, 3 mars 2026	40	40
55	Province du Nouveau-Brunswick, 5 mars 2026	55	55
60	Gouvernement du Canada, 11 mars 2026	60	60
10	Gouvernement du Canada, 25 mars 2026	9	9
10	Gouvernement du Canada, 25 mars 2026	9	9
30	Gouvernement du Canada, 25 mars 2026	30	30
60	Gouvernement du Canada, 8 avril 2026	60	60
50	Gouvernement du Canada, 8 avril 2026	50	50
60	Gouvernement du Canada, 22 avril 2026	59	59
50	Gouvernement du Canada, 6 mai 2026	49	49
10	Gouvernement du Canada, 20 mai 2026	9	9
50	Gouvernement du Canada, 20 mai 2026	49	49
50	Gouvernement du Canada, 17 juin 2026	49	49
10	Gouvernement du Canada, 17 juin 2026	9	9
60	Gouvernement du Canada, 15 juillet 2026	59	59
Total des placements en billets à court terme		1 076 \$	1 076 \$

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Le Fonds

Le Fonds North Growth Équilibré (le « Fonds »), un fonds commun de placement organisé sous la forme d'une fiducie d'investissement à participation unitaire, a été constitué en vertu des lois de la Colombie-Britannique, conformément à une convention de fiducie principale modifiée et reformulée datée du 20 mai 2025. L'adresse du siège social du Fonds est le 830 – 505, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique). L'objectif de placement fondamental du Fonds est d'obtenir une croissance à long terme et une appréciation du capital avec une volatilité modérée en investissant principalement dans des titres de participation américains et canadiens ainsi que dans des titres de créance à court terme. La publication de ces états financiers a été autorisée par North Growth Management Ltd. (le « gestionnaire ») le 6 mars 2026.

Aux fins des présents états financiers, les références aux termes « exercice » et « exercices » incluent, le cas échéant, les termes « période » et « périodes ».

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous sont appliquées de manière uniforme pour la période allant du 23 juillet 2025 (début des activités) au 31 décembre 2025 présentée dans les états financiers.

a) Base d'évaluation

Les états financiers sont établis sur la base du coût historique, sauf pour les placements, qui sont évalués à la juste valeur.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers

i) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts d'opérations sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquels les coûts d'opérations sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, soit la date à laquelle le Fonds devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Fonds décomptabilise un passif financier lorsque les obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, à savoir :

- si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et
- si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux deux conditions suivantes, à savoir:

- si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et
- si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit précédemment, sont évalués à la JVRN. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir de désigner irrévocablement les actifs financiers qui, autrement, remplissent les conditions pour l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si, ce faisant, il aboutit à des informations d'une pertinence accrue.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que le Fonds ne change le modèle économique qu'il suit pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers concernés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Le Fonds n'a classé aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qu'il est obligatoire d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. De plus, au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut désigner irrévocablement un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si, ce faisant, il aboutit à des informations d'une pertinence accrue.

ii) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements dans des titres du Fonds sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les placements du Fonds en billets à court terme canadiens sont évalués à leur juste valeur. Le coût, majoré des intérêts courus, se rapproche de la juste valeur selon les cours de clôture.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

ii) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les instruments dérivés cotés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à compter de la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

iii) Instruments financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts d'opérations directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les charges à payer, les montants à payer pour parts rachetées, les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables et les placements à payer comme étant évalués au coût amorti.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits financiers et les charges financières sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties de trésorerie futures sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier, ou, selon le cas, sur une période plus courte.

c) Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les informations concernant les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations importantes et aux jugements critiques dans l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont décrits à la note 9.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) *Opérations de placement, produits et coûts de transaction*

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont constatés à la date à laquelle le droit de recevoir un paiement est établi qui, dans le cas des titres de capitaux propres cotés, est habituellement la date ex-dividende. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds pour les instruments financiers classés comme étant à la JVRN, sont inscrits à l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts de transaction sont les coûts additionnels directement versés aux mandataires, aux conseillers et aux courtiers, les prélèvements des organismes de réglementation et des bourses ainsi que les droits et taxes de transfert.

e) *Conversion de devises*

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens qui représentent la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, sauf pour le coût historique des placements, qui est converti au cours de change en vigueur à la date de l'achat. Le produit de la vente de placements et les produits tirés des placements sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ces transactions. Les profits ou les pertes liés aux transactions en devises et à la conversion de devises sont constatés en tant qu'opérations de placement et, par conséquent, ils sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments financiers.

f) *Parts rachetables*

Le Fonds classe les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Les titres rachetables du Fonds contiennent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de demander le rachat de leur participation dans le Fonds contre une somme en espèces égale à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds et répondent donc aux critères de classification comme passifs financiers selon la norme IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au montant du rachat. Le Fonds présente l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au montant de rachat, lequel se rapproche de la juste valeur. Aucune désignation à la JVRN n'est appliquée. Elles donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par part établi selon les politiques d'évaluation des Fonds chaque date de rachat.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

f) *Parts rachetables (suite)*

Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états du résultat global lorsqu'elles sont autorisées et ne dépendent plus de la volonté du gestionnaire.

L'augmentation/la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation/la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Voir la note 13 pour le calcul.

g) *Plus-value (moins-value) latente sur les placements*

La plus-value (moins-value) latente sur les placements correspond à la différence totale nette entre le coût moyen et la juste valeur à la date de clôture.

h) *Montants par part*

La valeur liquidative par part est calculée en utilisant le nombre de parts émises à la clôture de la période.

L'augmentation/la diminution de l'actif net par part présenté aux états du résultat global représente l'augmentation/la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation, exclusion faite des distributions, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Voir la note 13 pour le calcul.

i) *Nouvelles normes comptables*

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

L'IASB a publié l'IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* le 9 avril 2024, en remplacement de l'IAS 1 *Présentation des états financiers* et elle est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 introduit une structure définie pour la présentation de l'état du résultat net, y compris les totaux et sous-totaux exigés, ainsi que les principes de regroupement et de ventilation pour catégoriser les informations financières.

La norme exige également que toutes les mesures de performance définies par la direction soient présentées dans les notes afférentes aux états financiers. L'IFRS 18 entrera en vigueur pour le Fonds le 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Impôt

Le Fonds répond à la définition de « Fiducie d'investissement à participation unitaire » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue aux porteurs de parts son revenu annuel imposable en entier, ce qui inclut ses gains en capital nets réalisés imposables, afin que le Fonds n'ait pas d'impôt à payer. Le fonds ne comptabilise aucun impôt dans ses états financiers.

Jusqu'à ce que le Fonds soit admissible et devienne classé comme fiducie de fonds commun de placement, il peut être assujéti à l'impôt minimum de remplacement sur certains types de revenu. Le gestionnaire a choisi, à sa seule discrétion, d'acquitter ces montants d'impôt au nom du Fonds.

5. Distribution aux porteurs de parts

Le Fonds verse une distribution annuelle aux porteurs de parts, généralement en décembre, sur ses produits nets de placements imposables et ses gains en capital nets réalisés sur la vente de placements. Aucune distribution n'a lieu dans les périodes au cours desquelles le Fonds n'a pas réalisé de produits nets de placements imposables ou de gains en capital nets sur la vente de placements. Il n'y avait pas de distributions durant la période close le 31 décembre 2025.

6. Informations à fournir concernant le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part de l'actif net calculée en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'est pas soumis à des exigences en matière de capital d'origine externe.

Les variations en capital pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et à la note 7. Conformément aux stratégies et objectifs de placement et aux pratiques de gestion des risques financiers présentés à la note 10, le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Parts rachetables

Le Fonds maintient deux séries de parts, la série F et la série A, qui sont semblables dans tous leurs aspects significatifs, sauf que les parts de série A ont une structure de rémunération de courtiers. Les parts du Fonds sont uniquement disponibles pour l'achat par l'entremise de courtiers tiers autorisés.

Au cours la période close le 31 décembre 2025, les nombres de parts émises, rachetées et en circulation s'établissent comme suit :

	Série F	Série A
Parts en circulation au 23 juillet 2025	0,0000	0,0000
Parts rachetables émises	237 419,9771	50 109,1432
Parts rachetables rachetées	(5,4747)	(1 336,7749)
Parts en circulation au 31 décembre 2025	237 414,5024	48 772,3683

8. Frais de gestion et autres charges

Le gestionnaire fournit des services de fiduciaire, de comptabilité des fonds, d'argent des transferts et de gestion et il agit à titre de conseiller en placement. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Les frais de gestion du Fonds sont calculés à un taux annuel de 0,95 % de l'actif net pour chaque série.

Les commissions de suivi, qui constituent une forme de rémunération du courtier, s'appliquent seulement aux parts de la série A et sont calculées quotidiennement et payables mensuellement au taux annuel de 1,00 % de la valeur liquidative des parts de la série A.

Pour la période close le 31 décembre 2025, le gestionnaire, à même ses frais de gestion, a déboursé les frais de rémunération des membres du Comité d'examen indépendant au montant de 24 \$.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs financiers du Fonds, par catégorie, au 31 décembre 2025. La totalité des passifs financiers du Fonds au 31 décembre 2025 était comptabilisée au coût amorti, à l'exception des parts rachetables à la JVRN.

Actifs	Actifs financiers à la JVRN	Actifs financiers au coût amorti	Total
Placements en actions	1 744 \$	- \$	1 744 \$
Placements en billets à court terme	1 076	-	1 076
Trésorerie	-	307	307
Intérêts à recevoir	-	3	3
Dividendes à recevoir	-	2	2
Total	2 820 \$	312 \$	3 132 \$

Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 744 \$	- \$	- \$	1 744 \$
Billets à court terme	-	1 076	-	1 076
	1 744 \$	1 076 \$	- \$	2 820 \$

La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des dividendes, des montants à recevoir pour parts émises, des charges à payer et des montants à payer pour parts rachetées du Fonds se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme, et l'actif net attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur, car ils sont évalués au montant de rachat. Ils sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. Instruments financiers (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Les évaluations de la juste valeur susmentionnées sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le prix coté est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Le Fonds investit uniquement dans des placements en actions classés au niveau 1 et en billets à court terme classés au niveau 2. Après analyse au 31 décembre 2025, il a été conclu qu'aucun reclassement de titres du portefeuille du Fonds n'était nécessaire.

10. Gestion des risques financiers

Stratégie de placement

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes et américaines ainsi que dans des titres de créance à court terme, conformément à l'objectif énoncé à la note 1. Tous les titres de capitaux propres sont assujettis aux fluctuations normales du marché et comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire du Fonds gère ce risque en sélectionnant soigneusement les titres du portefeuille. La sélection de titres se fait selon des caractéristiques fondamentales clés comme le ratio cours/bénéfice, la croissance du bénéfice et la croissance des produits. Le gestionnaire vise à identifier des sociétés de qualité affichant une solidité financière et dégageant une forte croissance du bénéfice et dont les titres peuvent être achetés à un prix raisonnable. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'évolution du portefeuille de placements du Fonds.

Gestion du risque lié aux instruments financiers

Le Fonds pourrait être exposé à divers risques financiers en raison de ses activités de placement. Ces risques financiers incluent le risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration. La philosophie du Fonds en matière de gestion globale des risques consiste à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur la performance financière. La valeur maximale du risque découlant des instruments financiers correspond à la juste valeur de ces instruments.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Les pratiques de gestion du risque du Fonds comprennent la surveillance de la conformité avec les lignes directrices en matière de placement. Le gestionnaire gère les effets possibles des risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des conseillers en portefeuille professionnels d'expérience qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et les événements boursiers, et diversifient les portefeuilles de placements en fonction des lignes directrices en matière de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente la perte potentielle résultant des fluctuations des taux d'intérêt et a la plus grande incidence sur les titres de créance à plus long terme. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction des échéances au :

Échéance	31 décembre 2025 (%)
0 – 1 mois	17,99
1 – 3 mois	45,25
3 – 6 mois	31,26
6 – 7 mois	5,50
Total	100,00

En raison de la nature à court terme de ses placements en titres de créances, le Fonds est peu sensible à des fluctuations de taux d'intérêt.

Risque de change

Le Fonds investit dans certains titres libellés en dollars américains, et leur valeur, qui est exprimée en dollars canadiens, est sensible aux variations du cours de change entre les deux monnaies. Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, la valeur des investissements américains augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport au dollar américain, la valeur des investissements américains diminue. Le risque de change représente la perte potentielle que le Fonds pourrait subir en raison des fluctuations du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Le Fonds ne tente pas de gérer ce risque.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Le tableau suivant présente, en dollars canadiens, la devise à laquelle le Fonds était exposé de façon importante au 31 décembre 2025. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à la devise américaine, toutes les autres variables demeurant constantes.

	Exposition			Effet d'un changement de 10 % dans la valeur du dollar canadien sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Placements	Trésorerie	Total	Placements	Trésorerie	Total
Dollar américain						
31 décembre 2025	1 192 \$	9 \$	1 201 \$	119,2 \$	0,9 \$	+/- 120,1 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	38,07	0,29	38,36	3,81	0,03	3,84

Autre risque de prix

Le Fonds est exposé au risque de prix, qui est le risque que la juste valeur des titres de capitaux propres soit touchée par les changements dans les conditions générales du marché. Les conditions du marché sont tributaires de l'évolution des entreprises, des taux d'intérêt et des taux d'inflation ainsi que d'autres événements économiques et politiques. Le cours des titres de capitaux propres de certaines sociétés ou de sociétés d'un secteur en particulier pourrait varier de façon différente en raison des changements dans les perspectives de ces sociétés ou du secteur en question.

Le cours des titres de capitaux propres de sociétés à faible capitalisation boursière (< 2 000 M\$) est habituellement plus volatil que celui de sociétés plus établies à forte capitalisation.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Autre risque de prix (suite)

Les petites sociétés (< 2 000 000 \$) peuvent développer de nouveaux produits qui n'ont pas encore été testés sur le marché ou qui deviendront rapidement obsolètes. Elles peuvent disposer de ressources limitées, y compris d'un accès limité au financement, ou être dotées d'une équipe de direction inexpérimentée. Leurs actions peuvent se négocier moins fréquemment et en plus petits volumes que les actions de grandes sociétés. Les petites sociétés peuvent avoir peu d'actions en circulation, de sorte qu'une vente ou un achat d'actions entraînera une répercussion plus importante sur le cours de l'action. La valeur des actions de sociétés à faible capitalisation peut fluctuer de façon très importante.

L'exposition globale du Fonds aux petites sociétés à faible capitalisation au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Date d'évaluation	Juste valeur (\$)	Actif net (%)
Placements au 31 décembre 2025	209	6,68

La direction ne croit pas qu'il y ait une façon efficace de prédire les rapports futurs entre l'actif net du Fonds et un indice donné. Le calcul du risque de marché est exprimé, selon les normes de l'industrie, par un coefficient bêta entre le rendement historique du Fonds et celui de l'indice de référence. Étant donné que le fonds ne dispose pas d'un rendement historique sur trois ans, il n'est pas possible d'obtenir un coefficient bêta fiable. Une fois que des données historiques suffisantes seront disponibles, les informations appropriées seront fournies.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la perte potentielle que pourrait entraîner un manque de négociabilité d'un titre tel qu'il ne pourrait pas être acheté ou vendu assez rapidement pour prévenir ou réduire une perte. La valeur des titres est sujette à de plus grandes fluctuations lorsque les titres ne sont pas négociés sur une base périodique. Le Fonds investit la majeure partie de son actif dans des placements négociés sur un marché actif, de manière qu'il soit possible de les céder aisément.

Il n'y a aucune garantie qu'un marché de négociation actif pour les placements existera en tout temps, ni que les cours auxquels les titres sont négociés reflètent avec précision leur valeur. La faible négociation d'un titre pourrait rendre difficile la liquidation rapide du placement.

Le Fonds n'a pas de restrictions en ce qui concerne la capitalisation boursière des sociétés dans lesquelles il détient un placement. Si la concentration de titres de sociétés à petite capitalisation augmente, le risque de liquidité du Fonds augmentera.

Les tableaux suivants fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2025			
Passifs financiers	À vue	Moins de trois mois	Total
Charges à payer	- \$	1 \$	1 \$

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte éventuelle que le Fonds pourrait subir si une contrepartie ne satisfaisait pas à ses obligations envers le Fonds.

Les paiements aux courtiers pour les titres achetés ne sont effectués qu'une fois ces titres livrés au Fonds. La livraison de titres vendus aux courtiers n'est effectuée qu'une fois que le Fonds a reçu le paiement du courtier. Conséquemment, le risque de défaillance est considéré comme minimal.

Le portefeuille selon les catégories de notation, exprimé en pourcentage du portefeuille de billets à court terme, au 31 décembre, est le suivant :

Catégories de notation	Pourcentage du total des titres de créance
	31 décembre 2025 (%)
R-1 (élevée)	69,48
R-1 (moyenne)	22,66
R-1 (faible)	7,86
	100,00

Les cotes R-1 (élevée), R-1 (moyenne) et R-1 (faible) sont des cotes attribuées aux titres de créance à court terme par la Dominion Bond Rating Service et représentent respectivement une qualité de crédit supérieure, une qualité de crédit très bonne et une qualité de crédit satisfaisante.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds :

Segment du marché	31 décembre 2025
Technologies de l'information	19,61 %
Consommation discrétionnaire	13,40 %
Produits industriels	12,52 %
Soins de la santé	5,62 %
Services de communication	2,13 %
Matériaux	0,95 %
Services financiers	0,67 %
Services publics	0,34 %
Immobilier	0,24 %
Consommation de base	0,20 %
Autres actifs nets	44,32 %
	100,00 %

Gestion du risque de capital

Les parts émises et en circulation devraient être considérées comme étant le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard 15 h, heure normale de l'Est (12 h, heure du Pacifique), le jour d'évaluation pendant lequel les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable. Les parts sont rachetables contre un montant en trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

11. Opérations de portefeuille

Les commissions versées aux courtiers de valeurs pendant la période close le 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 \$.

Fonds North Growth Équilibré

Notes des états financiers

Période close le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

12. Opérations entre parties liées

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire et les entités sous contrôle commun détiennent 8,88 % des parts du Fonds selon les mêmes modalités que les porteurs sans lien de dépendance.

Les frais de gestion payés au gestionnaire durant la période close le 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 \$.

Les créiteurs et les charges à payer comprennent des frais de gestion payables au gestionnaire du Fonds de 1 \$.

13. Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part s'établit comme suit pour la période close le 31 décembre 2025 :

2025	F		A	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, découlant de l'exploitation	125	\$	19	\$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (présenté en milliers de parts)	109		23	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, découlant de l'exploitation	1,14	\$	0,79	\$